

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 9 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf avril, à 18 h 00 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Alain Montion, Maire.

PRESENTS : M. Montion Alain, Mmes Beignon Dany, Dupont Françoise, Fourcadet Marie-Claude, Hervé Claudine, Mafille Séverine, Monchany Lucile, Roulaud Line, M. Lepotier David, Letournerau Patrice, Lys Patrick, Pernot Alain, Potard Philippe.

ABSENTS EXCUSES : Jean-Pierre Eyraud, Eric Campaner

PROCURATION : Eric Campaner à Patrice Letourneau

SECRETAIRE : Line Roulaud

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/04/2021

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

ORDRE DU JOUR :

1. Vote du Compte administratif 2020,
2. Vote du Compte gestion 2020,
3. Affectation du résultat 2020,
4. Vote des taxes 2021,
5. Vote des subventions,
6. Vote du Budget Primitif 2021,
7. Vote du Compte administratif 2020 du budget annexe,
8. Vote du Compte de gestion 2020 du budget annexe,
9. Affectation du résultat 2020 du budget annexe
10. Vote du Budget Primitif 2021 du budget annexe,
11. Demande subvention FDAEC
12. Projet PLUI
13. Questions diverses

Suite à la présentation du compte-rendu de la dernière réunion. M Eyraud ne souhaite pas le valider estimant que les travaux de sécurité, route de Milonis, à la sortie de l'école n'ont pas été votés. M le Maire indique que les travaux étaient nécessaires et urgents du fait du danger imminent.

Le compte-rendu est soumis au vote et approuvé à la majorité.

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 9 avril 2021**BUDGET PRINCIPAL****1. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DCM 2021/7):**

M. le Maire quitte la salle. Mme Roulaud, doyenne d'âge prend la présidence. Lecture est faite du Compte Administratif qui fait apparaître un résultat de clôture déficitaire de - 60 342.63 € en section d'investissement et un excédent en section de fonctionnement de 353 304.82 €

Le résultat de clôture pour l'exercice est de :

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat exercice 2020	Résultat clôture 2020
INVESTISSEMENT	+ 51 673.02 €		- 112 015.65 €	- 60 342.63 €
FONCTIONNEMENT	+ 276 284.77 €		+ 77 020.05 €	+ 353 304.82 €
TOTAL	+ 327 957.79 €	36 587.85 €	- 34 995.60€	+ 292 962.19 €

Le compte administratif est soumis au vote et adopté à l'unanimité.
M. Montion est invité à regagner la séance et reprend la présidence.

2. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 (DCM 2021/8) :

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Compte de Gestion établi par M. le Receveur Municipal. Les recettes et les dépenses étant justifiées, l'assemblée le vote à l'unanimité.

3. AFFECTATION DU RESULTAT (DCM 2021/9) :

Après avoir constaté les résultats de l'exercice antérieur, les résultats reportés, et avoir décidé de reprendre un solde des restes à réaliser en recettes de 60 883.06 € (report dépenses 208 415 €, report recettes 269 298.06 €), le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne rien inscrire à l'article 1068.

4. VOTE DES 2 TAXES (DCM 2021/10) :

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur les taxes applicables pour l'année 2021. A l'unanimité, l'assemblée décide de ne pas augmenter les taxes et vote les taux :

Taxe foncier bâti	25.34 %
Taxe foncier non bâti	64.48 %

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 9 avril 2021**5. VOTE DES SUBVENTIONS (DCM 2021/11) :**

Les demandes de subventions présentées par les associations sont examinées par l'assemblée. Les associations retenues et les montants alloués font partie des annexes du budget primitif.

6. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 (DCM 2021/12) :

Il est donné lecture du projet de budget établi par la commission des finances. Ce budget s'équilibre en section de fonctionnement à 968 279.82 € et à 854 142.81 € en section d'investissement. Le budget ainsi présenté est voté à l'unanimité.

BUDGET ANNEXE**7. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DCM 2021/13):**

M. le Maire quitte la salle. Mme Roulaud, doyenne d'âge prend la présidence. Lecture est faite du Compte Administratif qui fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 7 151.23€ en section d'investissement et un excédent en section de fonctionnement de 33 593.97 €.

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat exercice 2020	Résultat clôture 2020
INVESTISSEMENT	- 7 848.77 €		+ 15 000.00 €	+ 7 151.23 €
FONCTIONNEMENT	+ 43 967.17 €	15 000.00 €	- 10 373.20 €	+ 33 593.97 €
TOTAL	+ 36 118.40 €		+ 4 626.80 €	+ 40 745.20 €

Le compte administratif est soumis au vote et adopté à l'unanimité.
M. Montion est invité à regagner la séance et reprend la présidence.

8. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 (DCM 2021/14):

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Compte de Gestion annexe établi par M. le Receveur Municipal. Les recettes et les dépenses étant justifiées, l'assemblée le vote à l'unanimité.

9. AFFECTATION DU RESULTAT (DCM 2021/15) :

Après avoir constaté les résultats de l'exercice antérieur, les résultats reportés, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire à l'article 1068 la somme de 3 221.97 €.

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 9 avril 2021**10. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 (DCM 2021/16) :**

Il est donné lecture du projet de budget annexe établi par la commission des finances. Ce budget s'équilibre en section de fonctionnement à 30 532 € et à 10 373.20 € en section d'investissement. Le budget ainsi présenté est voté à l'unanimité.

11. DEMANDE DE SUBVENTION FDAEC (DCM 2021/17)

Dans le cadre du FDAEC 2021 (Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement de Communes) le maire propose de faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour :

- l'installation d'un columbarium d'un montant de 14 021 € HT
- l'installation d'un skate park d'un montant de 17 570 € HT
- l'achat de guirlandes de Noël d'un montant de 4 271 € HT

Total des projets : 35 862 € HT soit 43 034.40 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir les projets et autorise le Maire à solliciter le département pour une subvention.

12. PROJET PLUI

Le Maire informe l'assemblée que le PLUI devient une compétence Communauté de Communes à partir du 1^{er} juillet 2021 sauf si 25 % des communes et 20% de la population s'y opposent. Le Maire demande à l'assemblée de réfléchir à ce transfert et mettra à l'ordre du jour de la prochaine réunion le vote pour décision définitive.

13. QUESTIONS DIVERSES

Sanitaires Ecole : Afin de conclure toutes polémiques, il a été décidé lors de l'assemblée de faire passer un bureau de contrôle pour vérifier les installations. Pour permettre aux enfants de consommer une eau fraîche et saine, le Maire a fait installer des fontaines à eau.

Sécurité incendie

Suite au devis demandé, les travaux pour le remplacement d'une borne incendie sont en cours.

Eglise : Suite à notre demande, les ABF ne prennent pas directement en compte ce type de diagnostic et nous renvoient à des architectes qualifiés.

Chemins de randonnées : Le Maire demande à l'assemblée un volontaire pour participer, avec les services concernés, à la réhabilitation des chemins de randonnées. Marie-Claude Fourcadet se porte volontaire.